

**ACCUEILS EXTRASCOLAIRES  
ALSH PETITES VACANCES 2019-2020  
FICHE DE RESERVATION**

AUTOMNE 2019						Inscriptions du 02/09 au 31/10
	Lundi 21/10	Mardi 22/10	Merc. 23/10	Jeudi 24/10	Vend. 25/10	
M						
R						
AM						
	Lundi 28/10	Mardi 29/10	Merc. 30/10	Jeudi 31/10	Vend. 01/11	
M					FERIE	
R						
AM						
NOEL 2019						
	Lundi 23/12	Mardi 24/12	Merc. 25/12	Jeudi 26/12	Vend. 27/12	
M			FERIE			
R						
AM						
	Lundi 30/12	Mardi 31/12	Merc. 01/01	Jeudi 02/01	Vend. 03/01	
M			FERIE			
R						
AM						
HIVER 2020						Inscriptions du 6/01 au 20/02
	Lundi 10/02	Mardi 11/02	Merc. 12/02	Jeudi 13/02	Vend. 14/02	
M						
R						
AM						
	Lundi 17/02	Mardi 18/02	Merc. 19/02	Jeudi 20/02	Vend. 21/02	
M						
R						
AM						
PRINTEMPS 2020						
	Lundi 06/04	Mardi 07/04	Merc. 08/04	Jeudi 09/04	Vend. 10/04	
M						
R						
AM						
	Lundi 13/04	Mardi 14/04	Merc. 15/04	Jeudi 16/04	Vend. 17/04	
M						
R	FERIE					
AM						
QF 2019			QF 2020			
Journée			Journée			
½ journée avec repas			½ journée avec repas			
½ journée sans repas			½ journée sans repas			

**Enfant :**

Nom :

Prénom :

Ecole fréquentée :

Classe :

**Modalités d'inscription :**

Tout enfant doit être préalablement inscrit pour être accueilli au centre de loisirs. L'inscription doit être réglée avant le début de l'accueil et ne sera possible que dans la limite des places disponibles. Une facture sera établie en référence à la réservation. La famille doit être à jour des paiements ALSH des périodes antérieures.

**Les dates de présence devront être communiquées au moment de l'inscription avant chaque période de vacances si l'enfant fréquente la structure régulièrement.** Pour des présences occasionnelles, elles seront acceptées jusqu'à la veille du jour de fréquentation. Les inscriptions devront être effectuées :

⇒ au bureau administratif de Varilhes :

Pendant les semaines scolaires : les lundis et vendredis de 9h00 à 12h30 ;

Pendant les vacances scolaires : les lundis, mardis et vendredis de 9h00 à 12h30.

⇒ sur l'espace « Portail Famille » (paiement en ligne) ;

⇒ adressées par mail à l'adresse suivante  
[inscriptionsalshvv@orange.fr](mailto:inscriptionsalshvv@orange.fr)

Les inscriptions sont effectives sous réserve que le règlement nous parvienne au plus tard à midi, la veille du jour de fréquentation (le vendredi pour un lundi) et sous réserve des places disponibles.

Les annulations sont possibles 2 semaines calendaires avant la date du premier jour de la période de vacances réservée.

Elles sont prises en compte par courrier (cachet de La Poste faisant foi), remises en mains propres avec la date de remise et par mail. Un remboursement sera alors effectué. Le délai d'annulation passé, les jours réservés sont facturés sauf situation particulière justifiée entraînant un remboursement dès le premier jour d'absence (hospitalisation de l'enfant, décès d'un membre de la famille). Dans ce cas un justificatif sera exigé pour permettre le remboursement. La maladie de l'enfant sera prise en compte après un délai de carence de 3 jours. Le remboursement sera effectué à compter du quatrième jour sur présentation d'un certificat médical mentionnant la durée d'absence.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Représentant légal et financier

Nom, prénom et signature :

Adhésion 2019-2020 ..... € réglée le

Espèces  CB  Chèque (montant du chèque : €)

